

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 18 décembre 2018

Interview d'Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances

Les Echos - Mardi 18 décembre 2018

Contact presse:

Cabinet Agnès Pannier-Runacher : 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr

Ford Blanquefort, Ascoval... On a l'impression que les nuages s'accumulent au-dessus de l'industrie française...

La focalisation sur les dossiers sensibles ne doit pas nous rendre myopes. Ford ou Ascoval, par exemple, ne sont pas des sujets nouveaux. On en parle depuis au moins cinq ans. A côté, il y a aussi de bonnes nouvelles dont on ne parle pas assez, avec des projets d'ampleur qui prouvent la vivacité de notre tissu industriel.

Situation contrastée dans l'automobile

Nous avons de bonnes raisons d'espérer quand on voit les investissements en centaines de millions d'euros décidés cette année par Toyota ou Mercedes en France. Au final, l'industrie est en constante transformation et l'enjeu est de créer des emplois et de la richesse.

A-t-on des raisons d'être plus optimistes aujourd'hui qu'il y a quelques années ?

Oui. D'abord, parce que la perception selon laquelle l'industrie est essentielle pour notre pays fait enfin l'unanimité. Il n'y a pas de grande économie sans industrie puissante. L'idée d'une société post-industrielle, uniquement tournée vers les services, était une impasse. Ensuite, parce que l'élection d'Emmanuel Macron a eu un impact positif sur l'attractivité du pays. Nous étions perçus comme un pays dans lequel l'impôt et les charges sociales étaient trop élevés, le code du travail trop rigide et nos réglementations trop complexes. Sur tous ces points, nous avons agi et amplifié le mouvement pour rendre notre économie plus compétitive. Par exemple, nous avons programmé la baisse progressive de l'impôt sur les sociétés à 25 % en 2022, ce qui correspond à la norme européenne. Nous tiendrons cet engagement. Nous n'avons plus honte de défendre notre attractivité. Et nous nous appuyons sur nos atouts historiques comme la qualité de nos compétences et de nos infrastructures. Ne regardons pas le verre à moitié vide.

A-t-on encore besoin d'une politique industrielle?

La simple loi du marché ne suffit pas. La Chine ou les États-Unis n'hésitent pas à soutenir leurs champions via des investissements publics lourds. Space X n'est pas né dans un garage mais a été massivement subventionné par la Nasa. Les géants du numérique chinois se livrent à une concurrence féroce, mais sont aussi capables d'unir leurs forces sur des projets de R&D majeurs. L'Europe n'est pas une option pour espérer rivaliser avec la Chine et les États-Unis. Nous devons jouer sur les complémentarités entre Etats européens. Nous devons également définir les bases d'une nouvelle approche industrielle européenne en nous positionnant sur les chaînes de valeurs stratégiques telles que la batterie électrique.

L'Europe doit-elle devenir plus protectionniste?

Le libre-échange des marchandises a tiré la croissance du monde depuis 70 ans. Ne l'oublions pas. Mais exigeons aussi le respect des règles de réciprocité. Et si cette réciprocité n'est pas respectée, comme cela a été le cas pour l'acier récemment, nous pouvons agir vite et fermement en imposant, comme nous l'avons fait, des mesures de sauvegarde sur la base de quotas. Attention toutefois à ne pas entrer dans une escalade contre la libre circulation des marchandises. Inspirons-nous par exemple de l'accord commercial que l'Europe vient de ratifier avec le Japon et qui donne accès aux entrepreneurs européens aux marchés publics japonais. C'est gagnant-gagnant!

En matière de politique de concurrence, l'Europe semble aussi parfois un peu naïve...

La concurrence doit avant tout être équitable. N'interdisons pas par principe les aides d'État. Pour pouvoir rivaliser à armes égales avec la Chine ou les Etats-Unis dans des secteurs stratégiques et porteurs comme l'espace ou la nanoélectronique, par exemple, nous devons soutenir nos entreprises européennes. C'est ce que nous faisons avec le plan Nano2022 pour plus d'1 Md€. En ce qui concerne les concentrations, la question qui se pose est : quel est le marché pertinent ? C'est de moins en moins l'Europe et de plus en plus le monde. Il ne faut donc pas se focaliser uniquement sur les parts de marché à l'échelle européenne. Les groupes américains et chinois s'appuient sur des marchés domestiques de plusieurs centaines de millions de consommateurs, les entreprises européennes doivent pouvoir se consolider et faire de même.

Avec l'association les « amis de l'industrie », comment les pays européens peuvent-ils peser sur la Commission européenne ?

Bruno Le Maire réunit les « *amis de l'industrie* » le 18 décembre. Ils seront 13 ministres et 23 pays sur les 28 de l'UE. Notre objectif est de nourrir la feuille de route industrielle de la prochaine Commission. Nous devons avoir une approche intégrant l'industrie dans l'ensemble de nos politiques et ne plus penser en silos. Il faut par exemple intégrer la place de l'industrie dans notre politique environnementale. Comment faire pour que les pays qui exportent sur le marché européen respectent nos critères environnementaux aussi bien que les industriels implantés en Europe.

L'industrie française voit ses parts de marché s'éroder depuis des années à l'international. Comment faire pour inverser la tendance ?

Il faut aider les PME industrielles à améliorer leur compétitivité. Nous avons développé pour cela une approche par filière avec les grandes et petites entreprises. Nous actionnons plusieurs leviers. D'abord, les aider à trouver les bonnes compétences - 250.000 emplois ne sont pas pourvus dans l'industrie - et moderniser leur appareil productif. Ensuite, cofinancer des projets de R&D d'avenir comme la bioproduction en santé. Et enfin, aider les PME à accélérer leur développement et à s'internationaliser. En France, nous n'avons que 120.000 PME qui exportent contre 300.000 en Allemagne. À ces 18 contrats de filière, s'ajoute une deuxième approche, plus horizontale, par les territoires.

C'est-à-dire?

Aujourd'hui, 70% de l'industrie française se situe dans les territoires, hors des grandes agglomérations, dans les villes moyennes et les zones rurales et périphériques. Dans ces territoires, l'industrie a besoin d'être accompagnée car elle n'y bénéficie pas des mêmes facilités que dans les grandes agglomérations, comme les centres d'apprentissage ou le haut débit...

Et là l'Etat peut faire quelque chose?

Oui et c'est pour cette raison que nous avons défini 124 territoires d'industrie, de concert avec les Régions. Si l'État a un rôle de facilitateur et de financeur, c'est aux Régions que nous avons confié les clés du camion pour faire en sorte qu'elles pilotent la démarche.

Mais avez-vous été suffisamment sélectif ? 124 territoires ont été choisis sur environ 200 étudiés...

L'enjeu, c'est d'engager une nouvelle vague de reconquête industrielle partout en France. Mais être labellisé territoire d'industrie n'entraîne pas automatiquement un financement. C'est pour cela que la liste reste ouverte. Il faut que les agglomérations et les entreprises portent un projet, contractualisent et se montrent convaincantes avec les Régions et l'Etat. Certains territoires seront plus dynamiques que d'autres. On a eu une accumulation de plans de reconquête industrielle ces dernières années sans vraiment voir changer les choses.

Cela suffira-t-il cette fois?

Il faut partir de projets concrets. Tout ne sera pas parfait mais, au moins, on ne sera plus dans le pourquoi, mais dans le comment et dans l'action. Je souhaite que 2019 soit une grande année de l'industrie. Après l'Usine extraordinaire, 2019 commence avec « Choose France » en janvier et la semaine de l'Industrie en mars. Si on veut traiter un sujet, il faut le rendre visible. C'est ce que fait ce gouvernement.